

Chapitre 3 : La «réinsertion» sociale des migrants de retour dans le pays d'origine

Noureddine Harrami

Introduction

La recherche en matière d'immigration a beaucoup insisté sur le caractère « mythique » et « compensatoire » de l'idée de retour dans la représentation comme dans la pratique de la mobilité chez le migrant. L'on a également établi, plus particulièrement pour ce qui se rapporte à l'expérience française, des liens étroits entre l'éclipse de l'idée du retour et l'assimilation (ou l'intégration) de l'individu dans la société d'immigration. Étant donné le recul dans le temps que permet aujourd'hui l'immigration marocaine dans plusieurs pays, notamment d'Europe occidentale, (satisfaction des aspirations ayant été à la base du projet initial de la migration, vieillissement de la population des primo-migrants, achèvement des parcours professionnels, diversification des composantes de l'immigration, émergence des générations issues de l'immigration, etc.), il serait opportun de réexaminer cette problématique.

Le phénomène du retour des migrants peut être abordé, dans une perspective anthropologique, comme un processus psycho-social inhérent à l'expérience de la migration. Le questionnement de ce processus permet de comprendre la façon selon laquelle des catégories comme société ou pays de départ et société ou pays d'accueil se trouvent appréhendés et vécus par des individus en situation de mobilité ou de post-mobilité. Ainsi, du point de vue du vécu subjectif de la migration, il permet, par exemple, d'approcher les manières dont se recomposent des catégories comme l'espace ou des formes de loyautés et d'appartenances sociales. Mais le retour pourrait aussi être envisagé, selon une perspective quantitative, du point de vue de sa morphologie (causes, déroulement, etc.) et des formes de sa réalisation et de sa manifestation dans le pays de retour (société d'origine ou de départ). Et c'est cette seconde modalité de saisi du phénomène qu'autorise le matériau existant (les données de l'enquête sur le retour des migrants réalisée par le CERED).

La thématique envisagée dans ce chapitre renvoie ainsi à deux aspects du phénomène du retour des migrants : le déroulement du processus de retour et la condition du migrant dans le pays d'origine après le retour.

Le premier aspect sera considéré à travers l'analyse de la situation sociale du migrant à la veille du retour. Il sera ensuite examiné à partir d'autres indicateurs que fournit l'enquête comme la nature et les raisons du retour.

L'analyse du second volet, c'est-à-dire la condition du migrant dans le pays d'origine après le retour, s'attachera à éclairer certaines composantes pertinentes de cette condition comme les difficultés rencontrées lors du retour par le migrant,

le conjoint et les enfants, les aspects matériels de l'installation du migrant au Maroc (activité économique du migrant et du conjoint, conditions d'habitat, etc.) et enfin la participation sociale.

L'étude de cette condition va permettre d'apprécier le processus de réinsertion sociale des migrants dans le pays d'origine. A noter que ce terme n'a ici aucune connotation positive. Il réfère à l'évolution de la condition sociale du migrant, et renvoie de ce fait au processus de mobilité sociale.

En terme de plan d'analyse, les aspects mentionnés impliquent un plan en trois parties : le déroulement ou la réalisation du retour, la situation du migrant après ce retour et enfin celle des membres de son ménage.

I- Le processus de retour :

Les données de l'enquête permettent d'approcher ce processus à travers la situation professionnelle du migrant à la veille du retour, les causes du retour et les conditions générales d'installation dans le pays d'origine.

I.1- La situation professionnelle à la veille du retour :

Pour apprécier la situation du migrant avant le retour, et donc approcher un aspect de la décision de retour, nous nous baserons sur les déclarations des enquêtés au sujet de leur condition d'emploi. L'objectif est de vérifier l'hypothèse selon laquelle le retour du migrant interviendrait suite à des difficultés d'insertion économique.

Le tableau suivant reprend les déclarations des enquêtés au sujet de leur situation d'emploi avant le retour :

Tableau 1 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la situation dans l'emploi juste avant le retour

Situation dans l'emploi	%
Salarié/emploi stable	36.8
Salarié menacé de licenciement	5.1
Chômeur assisté	6.6
Chômeur non assisté	3.9
Retraité	37.8
Autre	9.7
Total	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La lecture de ce tableau indique deux situations dominantes : le salariat dans le cadre d'un emploi stable et la situation de retraite. Les deux types de situations représentent respectivement 37% et 38%. Ainsi, la majorité des retours est le fait de personnes insérées professionnellement : des individus disposant d'un emploi stable ou ayant achevé leur parcours professionnel (les retraités). Les situations dénotant des difficultés d'insertion ne représentent qu'un pourcentage de 16% de l'ensemble (salariés menacés de licenciement et chômeurs assistés ou non).

A la veille du retour, les individus interrogés disposaient donc d'une situation économique stable (activité salariale ou retraite). Si la précarité socio-économique peut intervenir comme un facteur de migration vers l'étranger, il

semble qu'elle est loin de jouer ce même rôle d'incitation dans la migration de retour.

Comment les migrants expliquent-ils leur retour au pays d'origine ?

I.2- Caractère et raisons du retour :

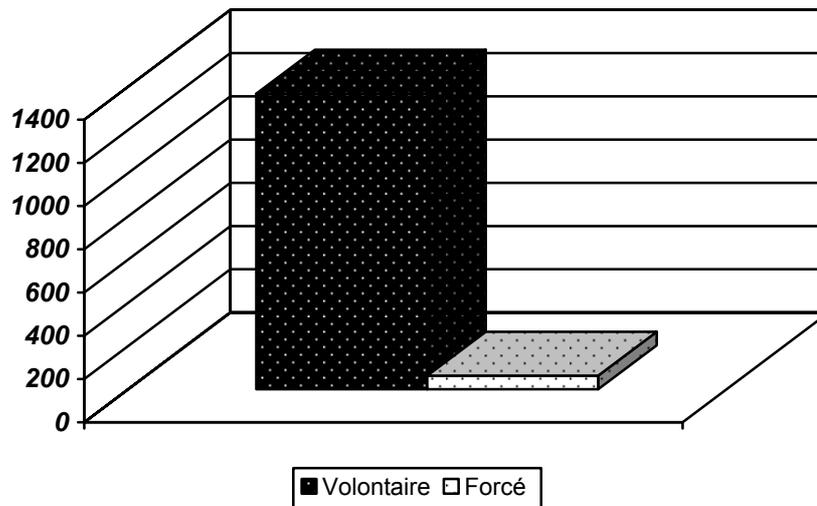
Les migrants décrivent leur retour comme étant le fait d'une décision volontaire. Seule une proportion de 4% de l'échantillon interrogé présente son retour comme un acte « forcé » (tableau suivant) :

Tableau 2 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la nature du retour

Nature de retour	%
Volontaire	95.6
Forcé	4.4
Total	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 1: Nature du retour



Cette migration massivement déclarée volontaire est motivée par diverses raisons. Les enquêtés parlent de contraintes et choix liés à l'emploi. Ils évoquent aussi les problèmes familiaux, de santé, d'habitat et d'acceptation par le milieu environnant. Cependant, dans la panoplie des raisons avancées par les migrants pour expliquer leur retour, les impératifs professionnels occupent une position capitale. Ces impératifs concernent 60% des cas rencontrés (colonne « a » du tableau suivant). Ainsi, la retraite enregistre un taux de 46%. La précarité de l'emploi et la réalisation de projet au pays d'origine enregistrent respectivement

8% et 6% des réponses collectées (colonne « a »). Quant à la seconde catégorie des raisons évoquées (problèmes familiaux, de santé et d'intégration sociale), elle totalise environ 31% du total avec une part importante pour les problèmes familiaux (cf. tableau suivant) :

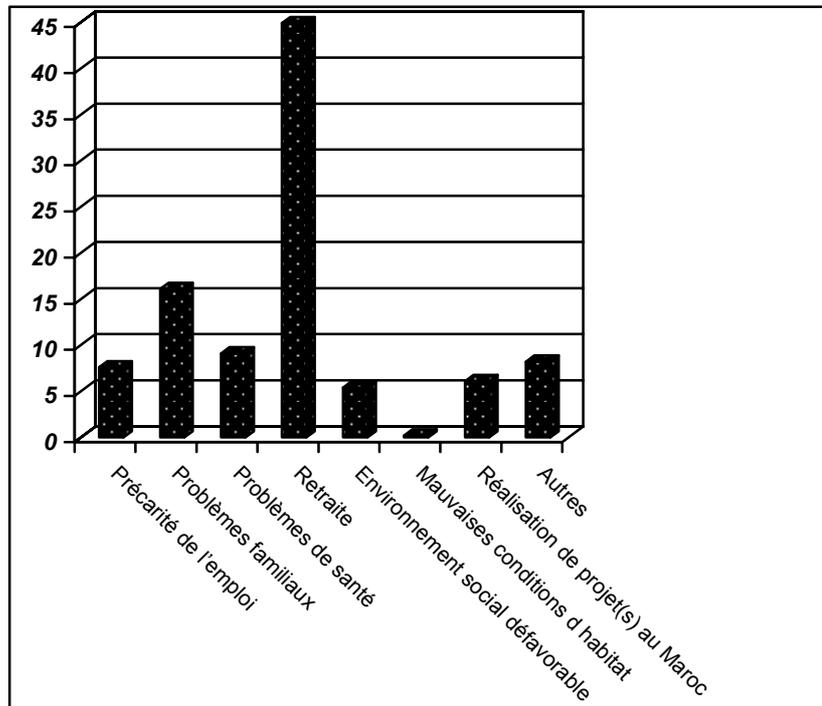
Tableau 3 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la raison du retour au Maroc

	Raisons (a)	Raisons (b)	Raisons (c)
Précarité de l'emploi	7.8	3.8	8.5
Problèmes familiaux	16.5	19.4	14.9
Problèmes de santé	9.3	15.6	6.4
Retraite	46.0	21.0	10.6
Environnement social défavorable	5.5	17.2	19.1
Mauvaises conditions d'habitat	0.2	0.5	2.1
Réalisation de projet(s) au Maroc	6.3	14.0	12.8
Autres	8.4	8.6	25.5
Total	100.0	100.0	100.0

NB : Le questionnaire administré donnait aux enquêtés la possibilité de citer plusieurs raisons.

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 2: Principales raisons du retour



I.3- Les conditions d'installation du migrant dans le pays d'origine

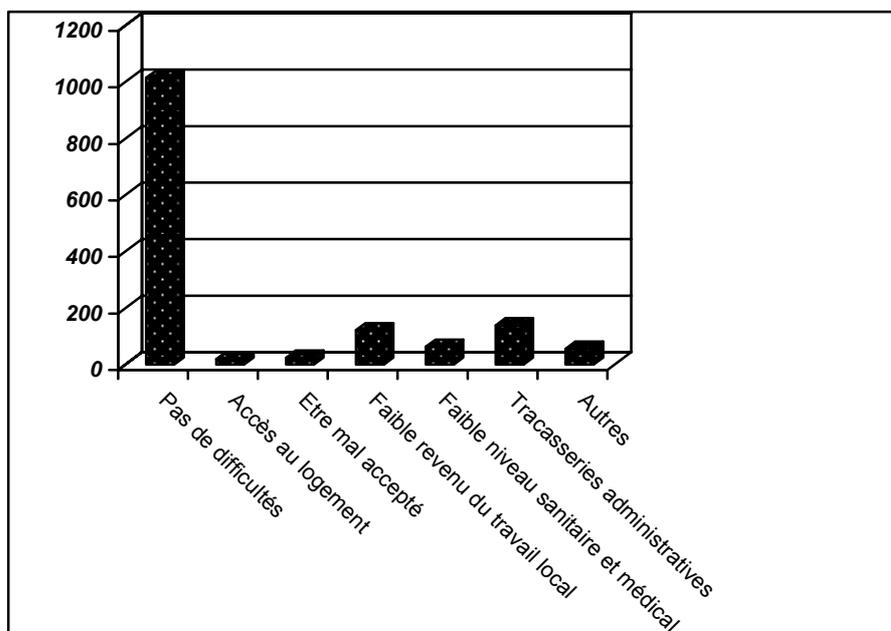
Les données de l'enquête montrent que 7 migrants sur 10 estiment ne pas avoir rencontré de difficultés lors du retour. Ce constat varie significativement suivant le milieu de résidence du migrant lors de son retour au pays d'origine. Les déclarations niant toute difficulté au retour sont plus importantes dans le milieu rural : 85% contre 66% pour l'urbain. Le rural semble ainsi plus propice à une bonne réinsertion des migrants de retour. Les enquêtés qui affirment avoir rencontré des difficultés évoquent principalement les «tracasseries administratives», le faible revenu du travail local et le niveau sanitaire et médical (tableau suivant).

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon les principales difficultés rencontrées au retour au Maroc par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Pas de difficultés	66,1	84,9	70,6
Accès au logement	1,6	0,6	1,3
Etre mal accepté	2,2	0,0	1,7
Faible revenu du travail local	9,2	6,1	8,5
Faible niveau sanitaire et médical	5,1	2,0	4,4
Tracasseries administratives	11,8	2,9	9,7
Autres	4,0	3,5	3,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 3: Principales difficultés rencontrées au retour



Dans l'ensemble, la quasi-totalité des migrants disent n'avoir bénéficié d'aucune assistance dans le pays d'origine lors du retour. L'administration, les collectivités locales et le cercle familial et d'amis sont dits comme les auteurs de cette assistance dans des proportions insignifiantes comme le montre le tableau suivant :

Tableau 5 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon qu'ils ont eu ou non une assistance au retour au Maroc et la source de l'assistance accordée

	Administration	Collectivité locale	ONG	Familles ou amis	Autre
Oui	1.2	1.6	0.4	1.5	0.3
Non	98.8	98.4	99.6	98.5	99.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Au terme de cette lecture du processus du retour, nous pouvons dire que la migration du retour reste largement déterminée par la condition socioprofessionnelle des migrants. La situation de ces derniers du point de vue de l'emploi avant le retour laisse apparaître l'achèvement du parcours professionnel comme un facteur de cessation de l'expatriation. Les raisons avancées par les migrants pour expliquer leur retour viennent renforcer ce constat relatif aux relations retraite/retour au pays d'origine. Néanmoins, plusieurs migrants ont déclaré être dans une situation professionnelle stable avant le retour, et seule une infime partie évoque des difficultés d'insertion professionnelle. Ce double constat (retraite et situation professionnelle stable à la veille du retour) montre que, dans les migrations de retour, la précarité économique ne joue pas un rôle incitateur comme lors des migrations d'expatriation.

Par ailleurs, l'installation des migrants de retour dans le pays d'origine semble globalement se dérouler dans de bonnes conditions sans assistance. La majorité des enquêtés affirme ne pas avoir rencontré de difficultés de réinstallation après le retour. Les quelques difficultés rencontrées se rapportent au mode de fonctionnement de l'administration, aux revenus du travail local et au niveau médical du pays.

II. Caractéristiques de la réinsertion du migrant :

L'appréciation de la réinsertion du migrant après son retour se fera au moyen de deux séries d'indicateurs. La première réfère aux aspects matériels ou socioéconomiques qui caractérisent la condition du migrant au retour. Elle comporte des indicateurs comme l'activité économique, le logement et le jugement relatif au niveau de vie au Maroc par comparaison à celui de la période d'immigration. La seconde série d'indicateurs renvoie à la question de l'intégration sociale. L'entrée qui sera ici convoquée pour apprécier la réinsertion du migrant est sa participation à la vie communautaire : soutien accordé à certaines composantes de son environnement social et sa contribution à la réalisation de biens collectifs.

II.1- Les aspects économiques :

a. L'activité :

Traditionnellement, l'activité économique constitue un indicateur pertinent de mesure de l'insertion sociale de l'individu. Cependant, en raison d'une importante caractéristique de la migration de retour que révèle l'enquête à la base de cette étude, cet indicateur s'avère peu significatif. En effet, il semble que ce mouvement de retour est massivement le fait de retraités. Ainsi, très peu de migrants exercent actuellement une activité (environ 3 enquêtés sur 10). Et parmi ces derniers, on trouve principalement des indépendants et des employeurs (tableau suivant).

Tableau 6 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'exercice actuel d'activité et le type d'emploi exercé

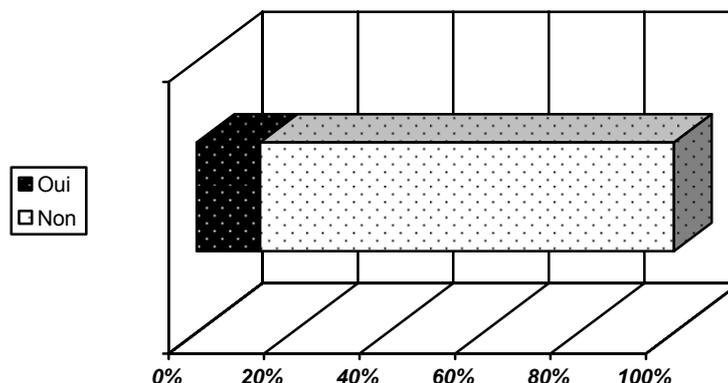
Exercice d'activité		
	Pourcentage	
Oui	29,5	
Non	70,5	
Total	100.0	
Type d'emplois exercés ¹⁴		
	Emploi (a)	Emploi (b)
Employeur	30.8	43.8
Indépendant	50.0	31.3
Salarié	16.2	18.8
Aide familiale	2.3	0.0
Autres	0.8	6.3
Total	100.0	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Suite à ce constat, il semble que les migrants de retour cessent généralement l'exercice de toute activité. Ceux qui déclarent avoir une activité (12,8% du total) sont principalement des indépendants, des employeurs (respectivement 6,5 et 4%) et des salariés (2%).

¹⁴ La question posée était conçue pour saisir l'ensemble des emplois exercés par l'enquêté.

Graphique 4: Exercice d'activité économique



b. Les conditions de logement :

Les migrants jouissent de bonnes conditions de logement. Dans l'urbain, les migrants habitent, pour la majeure partie des cas enquêtés, dans des maisons de type urbain moderne. Certains occupent des appartements, des villas ou étage de villa ou encore des maisons de type urbain traditionnel. Une proportion insignifiante (1% de l'ensemble des enquêtés) qui est défavorisée en matière de logement occupe des baraques ou des habitats sommaires. Ce constat est décelable pour la catégorie d'habitat rural où le type « habitat rural en dur » apparaît comme la caractéristique dominante de la condition de logement du migrant de retour (tableau suivant).

Tableau 7 : Répartition (%) des ménages des migrants de retour selon le type de logement occupé

Type de logement	Pour cent
Villa ou étage de villa	4.3
Appartement dans un immeuble	9.2
Maison de type urbain traditionnel	3.8
Maison de type urbain moderne	59.2
Baraque ou habitat sommaire	1.2
Habitat rural en pisé ou en pierres	1.4
Habitat rural en dur	20.7
Autres	0.2
Total	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Les migrants de retour sont, dans la quasi-totalité des cas, propriétaires avec une tendance plus forte dans le milieu rural, où presque tous les enquêtés sont propriétaires. A noter que les taux relevés par l'enquête dans l'urbain comme dans

le rural (90 et 98%) sont largement supérieurs aux moyennes enregistrées pour l'ensemble de la population (62% pour l'urbain et 90% pour le rural en 2000)¹⁵.

Tableau 8 : Statut d'occupation du logement

	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	90,8	98,6	92,7
Accédant à la propriété	0,5	0	0,4
Locataire	4,7	0,3	3,6
Logé gratuitement	3,0	1,1	2,5
Logement de fonction	0,1	0,0	0,1
Autres	0,9	0,0	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Les migrants de retour semblent loger dans de bonnes conditions. Plus de la moitié des ménages des enquêtés occupent 3 à 5 pièces, et environ 3 ménages sur 10 sont logés dans des habitats disposant de 6 à 8 pièces. Seul 1 ménage sur 10 est peu favorisé en nombre de pièces (tableau et figure suivants).

Ces conditions ne connaissent pas de variations significatives selon les milieux de résidence. Qu'ils résident dans le milieu urbain ou dans le milieu rural, les migrants de retour partagent les mêmes caractéristiques de logement en termes de pièces occupées. Ils ne se distinguent que dans la rubrique « 1 à 2 pièces » qui reste plus importante dans le milieu urbain (11,5% contre 4% pour le rural).

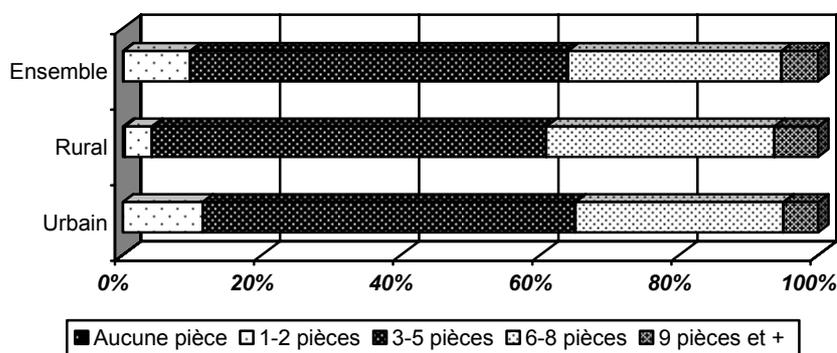
Tableau 9 : Répartition (%) des ménages des migrants de retour (PAM) selon le nombre de pièces occupées par le ménage par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Aucune pièce	0,0	0,3	0,1
1-2 pièces	11,5	3,9	9,6
3-5 pièces	53,6	56,7	54,4
6-8 pièces	29,9	32,8	30,7
9 pièces et +	5,0	6,3	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

¹⁵ CSP, Rapport national de la politique de population de 2002, CERED, Rabat, 2003, p. 241.

Graphique 5: Nombre de pièces occupées par le ménage du migrant



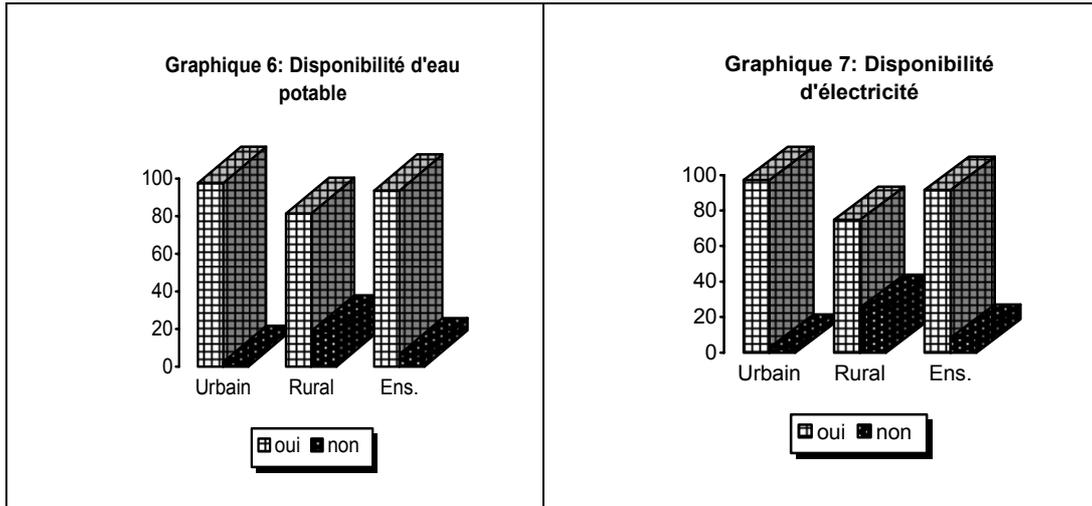
Les logements occupés par les migrants de retour disposent d'eau potable et d'électricité dans des proportions largement supérieures à la moyenne nationale. Dans l'urbain plus de 97,7% des ménages disposent d'électricité et d'eau alors que la moyenne nationale urbaine est respectivement pour les deux éléments de 93% et 91,3%. Dans le rural, ces pourcentages sont de l'ordre de 81,3% pour l'eau potable et 74,7% pour l'électricité, la moyenne nationale rurale étant respectivement de 16,9% et 25,8%¹⁶.

Tableau 10 Répartition (%) des ménages des migrants de retour (PAM) selon la disponibilité de l'eau potable, de l'électricité dans le logement par milieu de résidence

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Eau potable	Electricité	Eau potable	Electricité	Eau potable	Electricité
Oui	97,7	97,2	81,3	74,7	93,6	91,6
Non	2,3	2,8	18,7	25,3	6,4	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

¹⁶ Chiffres de 2000, CSP, Rapport national de la politique de population de 2002, op.cit.



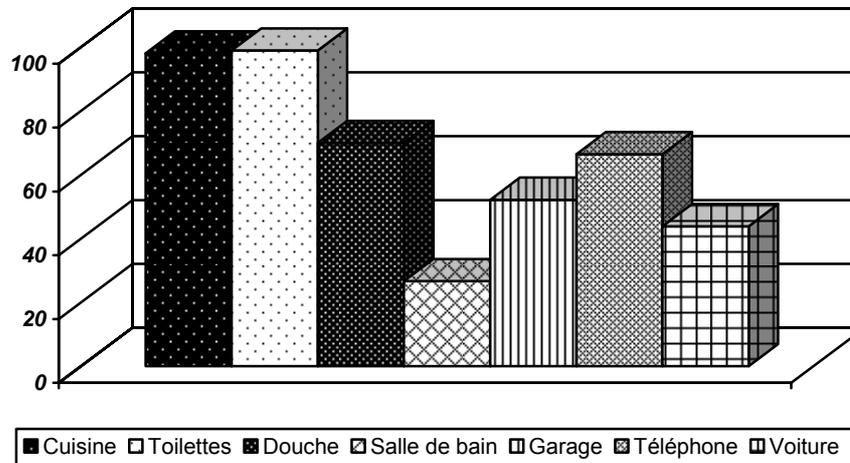
Le reste des indicateurs relatifs aux conditions de logement des migrants de retour viennent consolider ce constat du bon niveau d'habitat que nous venons dresser à ce sujet. Les logements des migrants sont presque tous dotés d'une cuisine et de sanitaires dans le rural comme dans l'urbain. Les différences entre les milieux de résidence des migrants concernent certains équipements d'importance moindre comme les douches et salles de bain, le téléphone et la voiture. Pour ces équipements, les migrants de l'urbain s'avèrent les plus favorisés comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 11 : Niveau de confort dans le logement :
Disponibilité d'autres équipements**

	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine			
oui	98,6	96,7	98,1
non	1,4	3,3	1,9
Total	100,0	100,0	100,0
Toilettes			
oui	99,6	97,0	99,0
non	0,4	3,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Douche			
oui	79,7	41,2	70,0
non	20,3	58,8	30,0
Total	100,0	100,0	100,0
Salle de bain			
oui	33,8	5,5	26,7
non	66,2	94,5	73,3
Total	100,0	100,0	100,0
Garage			
oui	53,8	49,3	52,7
non	46,3	50,5	47,3
Total	100,0	100,0	100,0
Téléphone			
oui	74,0	43,8	66,5
non	26,0	56,0	33,5
Total	100,0	100,0	100,0
Voiture			
oui	47,4	33,3	43,9
non	52,6	66,5	56,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 8: Disponibilité de certains équipements dans le logement



En somme, la condition de logement des migrants après leur retour du point de vue du type d'habitat occupé et du statut d'occupation comme des équipements disponibles dans l'habitat est consécutive à une combinaison de différentes stratégies et choix inhérents à l'expérience migratoire. Le migrant opte pour l'acquisition d'un logement pour assurer un espace de repli dans le pays d'origine en cas d'échec du projet migratoire ou de retraite. Mais ce logement permet aussi des positionnements dans la communauté d'origine. C'est un signe tangible d'une réussite que le migrant exhibe à la société de départ.

c. Perception du niveau de vie actuel :

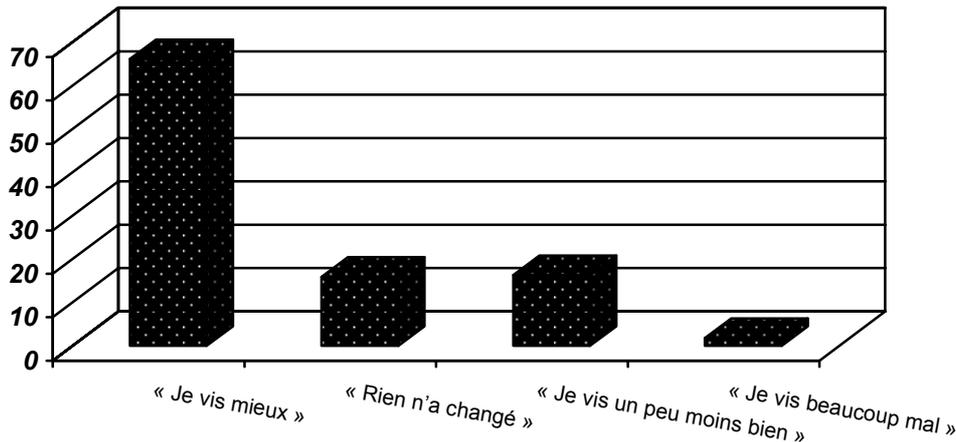
Comparé au niveau de vie mené en situation d'immigration, les migrants admettent majoritairement qu'ils vivent mieux depuis leur retour au pays ou ne voient aucun changement négatif ou positif par rapport à la période migratoire (16%). Seule une proportion d'environ 17% estime vivre moins bien qu'avant le retour au pays. Les migrants de retour résidant dans le rural se montrent plus satisfaits que ceux de l'urbain de leur niveau de vie actuel. Ceux qui qualifient leur retour d'un acte forcé sont plus mécontents de leur niveau de vie actuel (tableau suivant). Ce sentiment est probablement dû à un non accomplissement des objectifs du projet migratoire.

Tableau 12 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon leur appréciation du niveau de vie actuel relativement à celui de la période de migration à l'étranger par milieu de résidence et par nature du retour

Appréciation du niveau de vie	Milieu de résidence		Nature du retour		Ensemble
	Urbain	Rural	Volontaire	Forcé	
« Je vis mieux »	61,1	81,9	67,1	43,5	66,1
« Rien n'a changé »	17,2	11,7	15,7	21,0	15,9
« Je vis un peu moins bien »	19,9	5,0	15,8	29,0	16,3
« Je vis beaucoup mal »	1,9	1,5	1,4	6,5	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 9: Perception du niveau de vie actuel par rapport à celui de la migration



Il semble également que les migrants dont les enfants sont revenus au Maroc perçoivent plus que les autres catégories d'enquêtés (i.e. ceux n'ayant jamais eu d'enfants à l'étranger ou dont les enfants sont restés à l'étranger) leur niveau de vie actuel comme étant un « peu » ou « beaucoup » moins bon que celui vécu en dehors du pays (tableau ci-après). Cette forme de représentation de la société de départ peut être motivée par les difficultés de gestion de la demande et des aspirations d'une progéniture socialisée par rapport aux cultures des pays d'immigration.

Tableau 13 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon leur appréciation du niveau de vie actuel relativement à celui de la période de migration à l'étranger par situation des enfants du point de vue du retour

	N'a jamais eu d'enfants à l'étranger	Enfants revenus au Maroc	Enfants restés à l'étranger	Ensemble
« Je vis mieux »	69,8	53,3	58,7	66,1
« Rien n'a changé »	15,0	15,1	19,6	15,9
« Je vis un peu moins bien »	13,5	29,6	20,0	16,3
« Je vis beaucoup mal »	1,7	2,0	1,7	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Le mode de perception du niveau de vie actuel du migrant est marqué par la durée d'expatriation. L'enquête du CERED permet de constater que plus la durée d'expatriation est importante, plus l'immigré de retour tend à qualifier positivement son niveau de vie actuel par comparaison à celui de la période d'immigration. Le pourcentage des enquêtés ayant évalué positivement leur niveau de vie actuel augmente progressivement suivant les classes de « durée d'expatriation » pour atteindre le taux de 70% chez les enquêtés ayant séjourné 31 ans et plus à l'étranger (tableau suivant).

Tableau 14 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon leur appréciation du niveau de vie actuel relativement à celui de la période de migration à l'étranger par nombre d'années passées à l'étranger

	0-4 ans	5-10 ans	11-16 ans	17-22 ans	23-30 ans	31 et +	Ensemble
« Je vis mieux »	62,4	59,7	60,8	67,3	67,8	70,5	66,0
« Rien n'a changé »	18,3	14,1	15,0	13,6	18,1	16,0	16,0
« Je vis un peu moins bien »	19,3	18,8	22,5	18,2	13,5	11,8	16,2
« Je vis beaucoup mal »	0,0	7,4	1,8	0,9	0,6	1,7	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

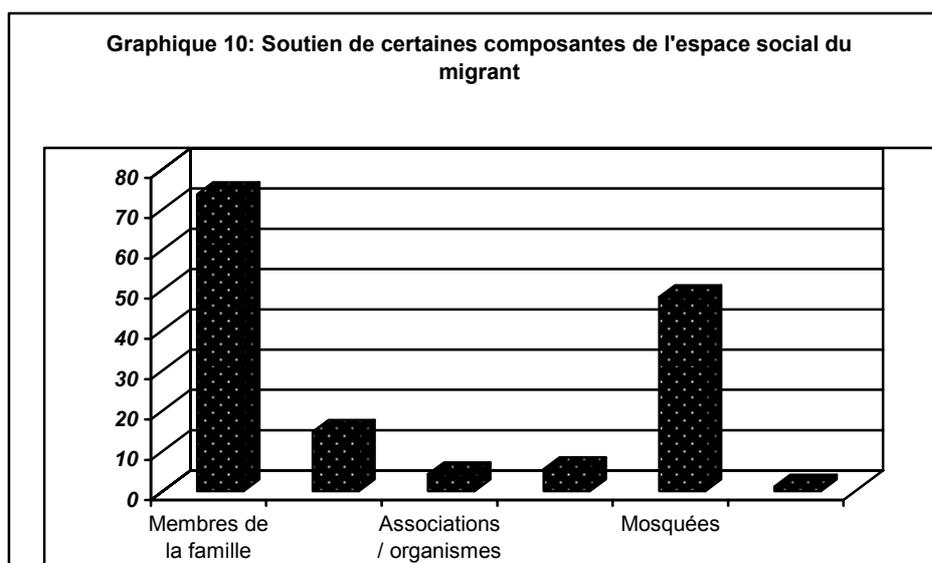
II.2. Relations sociales et intégration au sein de la communauté :

Dans les pratiques de solidarité, les migrants restent d'abord tournés vers le groupe familial, ensuite vers la mosquée. Ces deux institutions constituent les premiers objets du soutien du migrant (tableau suivant).

Tableau 15 : Soutien accordé à différentes composantes de l'espace social du migrant de retour

	Membres de la famille	Autres personnes	Associations / organismes	Maisons de bienfaisance	Mosquées	Autres
Oui	73.7	15.1	4.2	5.5	48.2	1.3
Non	26.3	84.9	95.8	94.5	51.86	98.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.



Les personnes des milieux extra-familiaux figurent dans des parts significatifs parmi les bénéficiaires des pratiques de solidarité des migrants de retour. Quant aux associations, organismes et maisons de bienfaisance, ils ne suscitent que très peu d'intérêt de la part des enquêtés. Nous reprendrons dans ce qui va suivre, les principaux traits de ces pratiques de solidarité.

a. Les principales cibles des pratiques de solidarité : les membres de la famille et la mosquée

La famille et la mosquée constituent les principaux objets des actions de solidarité déployées par les migrants de retour. Plus de 7 enquêtés sur 10 déclarent avoir des activités de soutien et d'assistance à des personnes relevant du groupe familial. De même, presque la moitié de la population enquêtée évoque des actions de soutien envers la mosquée. Ces pratiques de solidarités s'avèrent plus intenses dans le milieu rural notamment pour celles dirigées vers la mosquée où l'écart entre les deux milieux est de l'ordre de 26 points (tableau suivant). Les systèmes et les rapports sociaux caractérisant les sociétés rurales favorisent ces formes de solidarité.

Tableau 16 : Soutien accordé aux membres de la famille et à la mosquée selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Famille			
Non	27,7	22,2	26,3
Oui	72,3	77,8	73,7
Total	100,0	100,0	100,0
Mosquée			
Non	58,3	32,1	51,8
Oui	41,7	67,9	48,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Examinons à présent si les comportements des migrants subissent les effets du lieu de résidence après le retour. Le but de l'examen est de vérifier si le fait de s'installer dans des lieux autres que celui de naissance ou de résidence avant le premier départ, donc des milieux supposés ne pas contenir des membres de la parentèle, agit sur les comportements des migrants en leur épargnant les pressions de la communauté, et en les libérant ainsi de toute obligation de solidarité envers le groupe familial. La mosquée ne sera pas ici considérée étant donné que les impératifs du soutien qui lui sont accordés peuvent différer de ceux motivant les solidarités envers la famille, et obéissent à d'autres calculs (impératifs du Salut par exemple).

Tableau 17 : Soutien accordé aux membres de la famille selon le lieu de résidence au retour

	Lieu de naissance	Lieu de rés. av. le 1 ^{er} départ	Résidence actuelle	Autre lieu urbain	Autre lieu rural	Ens.
Non	24,0	33,2	23,8	27,0	33,3	25,3
Oui	76,0	66,8	76,2	73,0	66,7	74,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Le tableau qui précède permet de constater que le lieu de résidence du migrant après le retour n'exerce pas d'effets significatifs sur les conduites envers la parentèle. Les rubriques « lieu de naissance », « résidence actuelle » et « autre lieu urbain » affichent pratiquement les mêmes scores. Celles référant au lieu de résidence avant le départ et à « Autres lieu rural » enregistrent des taux inférieurs de 10 points par rapport aux précédentes. Dans les lieux où nous avons supposé une présence de membres de la famille et une importante pression communautaire (« lieu de naissance » et « lieu de résidence avant le départ »), les scores varient entre 76% et 66%. Et là où on pourrait s'attendre à moins de contraintes

occasionnées par la communauté et la parentèle, nous assistons aux taux de soutien les plus importants enregistrés : 76% pour « résidence actuelle » et 73% pour « autre lieu urbain ».

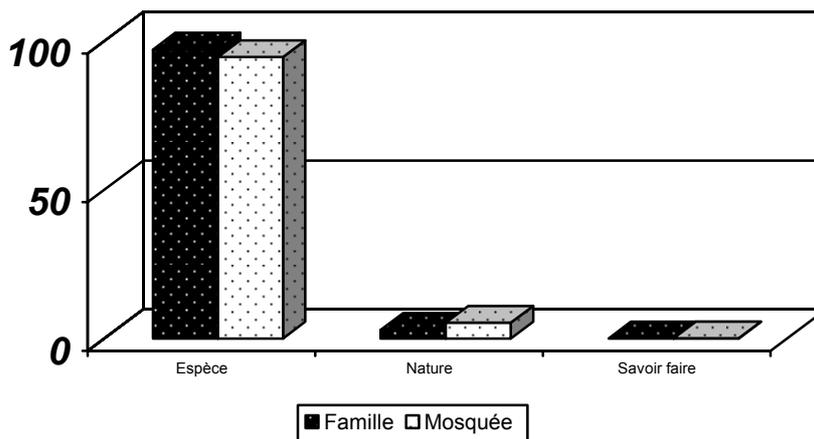
Dans le rural comme dans l'urbain, les solidarités déployées envers la famille et pour l'institution de la mosquée consistent en des dons en espèce par plus de 9 migrants de retour sur 10 parmi ceux qui déclarent accorder des aides à ces deux organisations. L'on évoque également des dons en nature dans les proportions insignifiantes de 3% pour la famille et 5% pour la mosquée (tableau 18).

Tableau 18 : Type de soutien accordé aux membres de la famille et à la mosquée selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Famille			
En espèce	97,0	97,2	97,1
En nature	3,0	2,8	2,9
Total	100,0	100,0	100,0
Mosquée			
En espèce	94,6	94,5	94,6
En nature	5,4	5,1	5,3
Savoir faire	0,0	0,4	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 11: Nature du soutien accordé: famille et mosquée



Ainsi, les pratiques de solidarité chez les migrants de retour ont partout la même consistance. Elles gardent la même forme en dépit de la variété des pratiques de résidence après le retour chez les migrants (tableau 19).

Tableau 19 : Type de soutien pour membres de la famille selon le lieu de résidence au retour

	Lieu de naissance	Lieu de rés. av. le 1 ^{er} départ	Résidence actuelle	Autre lieu urbain	Autre lieu rural	Ens.
En espèce	95,5	97,1	97,4	92,6	100,0	97,1
En nature	4,5	2,9	2,6	7,4		2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

b. Les solidarités dirigées vers les personnes de la sphère extra-familiale et les organisations non culturelles :

Environ 15% des enquêtés déclarent accorder une aide à des personnes qui n'appartiennent pas à la parentèle. Ce soutien qui varie suivant les milieux de résidence, et plus important dans l'urbain. Il consiste principalement en des dons en espèces et dans un degré moindre en nature (tableau 20).

Tableau 20 : Soutien accordé à des individus de la sphère extra-familial

	Urbain	Rural	Ens.
Soutien			
Non	83,5	91,0	84,9
Oui	16,5	9,0	15,1
Total	100,0	100,0	100,0
Type de soutien			
En espèce	84,0	78,0	83,0
En nature	16,0	19,5	16,6
Savoir faire	0,0	2,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La part d'organisations autres que la mosquée et la famille dans les pratiques de solidarité des migrants de retour est insignifiante comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 21 : Soutien aux associations, organismes et maisons de bienfaisance

	Urbain	Rural	Ensemble
Associations/organismes			
Non	95,4	97,0	95,8
Oui	4,6	3,0	4,2
Total	100,0	100,0	100,0
Maisons de bienfaisance			
Non	95,0	93,2	94,5
Oui	5,0	6,8	5,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

c. La réalisation d'infrastructures communautaires :

Outre les dons en nature et en espèces accordés à différentes personnes et instances de la société, les migrants de retour contribuent à la réalisation de structures et de services pour la communauté. Les résultats de l'enquête permettent de relever un niveau élevé de la contribution des migrants de retour au développement de leurs douars ou quartiers, ce qui suggère une forte réinsertion de cette catégorie de la population dans la vie de la communauté. En effet, l'enquête révèle que plus de la moitié (53,1%) des migrants de retour ont participé à la réalisation d'au moins un bien collectif quelconque contre 46,9% qui n'ont pas pu le faire.

Par rapport aux personnes associées à la production des biens d'intérêt communautaire, 87% ont participé au moins à l'édification de mosquées, 48,4% à la réalisation de « routes » et 46% à l'établissement de puits. L'électrification et la construction de fontaines n'ont pas retenu la même attention des migrants de retour, probablement parce que ce type d'ouvrage nécessite plus d'effort pour disposer d'une source d'eau ou d'alimentation en électricité surtout en milieu rural. Ainsi, parmi les migrants ayant collaboré à la réalisation de biens collectifs, 23,8% ont concouru à la mise en place de fontaines, proportion de même ordre de grandeur que celle enregistrée s'agissant de la contribution à l'électrification (22,7%).

Tableau 22 : Migrants de retour (PAM) selon la participation ou non à la réalisation d'un bien collectif.

Participation à la réalisation d'un bien collectif	%
Non, aucune participation	46,9
Oui, participation à la réalisation d'au moins un b.c quelconque	53,1
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Tableau 23 : Migrants de retour (PAM) ayant participé à la réalisation d'au moins un bien collectif selon la nature de ce bien.

Nature de la participation à la réalisation d'un bien collectif	%
Oui, participation à la réalisation d'au moins un type de b.c "puits"	46,0
Oui, participation à la réalisation d'au moins un type de b.c "route"	48,4
Oui, participation à la réalisation d'au moins un type de b.c "fontaine"	23,9
Oui, participation à la réalisation d'au moins un type de b.c "mosquée"	87,0
Oui, participation à la réalisation d'au moins un type de b.c "électricité"	22,7
Oui, participation à la réalisation d'au moins un type de b.c "autre"	6,3
Oui, participation à la réalisation d'au moins un b.c quelconque	53,1

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

d. Les motivations des pratiques de solidarité :

Quel sens confèrent les migrants de retour à leurs actions de solidarité ?

Lorsqu'il s'agit d'actes de soutien aux membres de la famille et à d'autres individus, les enquêtés évoquent le « devoir social ». Ils expliquent leur action vis-à-vis de la mosquée par des considérations religieuses. Ainsi, les pratiques de solidarité se trouvent déterminées par les impératifs de Salut et ceux de gestion des attentes communautaires (tableau 24).

Tableau 24 : Motivation principale du soutien apporté à différentes composantes de l'espace social du migrant de retour

	Membres de la famille	Autres individus	Association, organismes	Maisons de bienfaisances	Mosquées	Autres
Devoir social	85.4	66.0	41.9	45.5	7.6	23.1
Devoir religieux	9.1	28.6	34.9	47.3	91.3	38.5
Par conviction	2.5	2.7	20.9	5.5	0.8	38.5
Par tradition	3.0	2.7	2.3	1.8	0.2	0.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

e. Les relations avec le pays d'immigration :

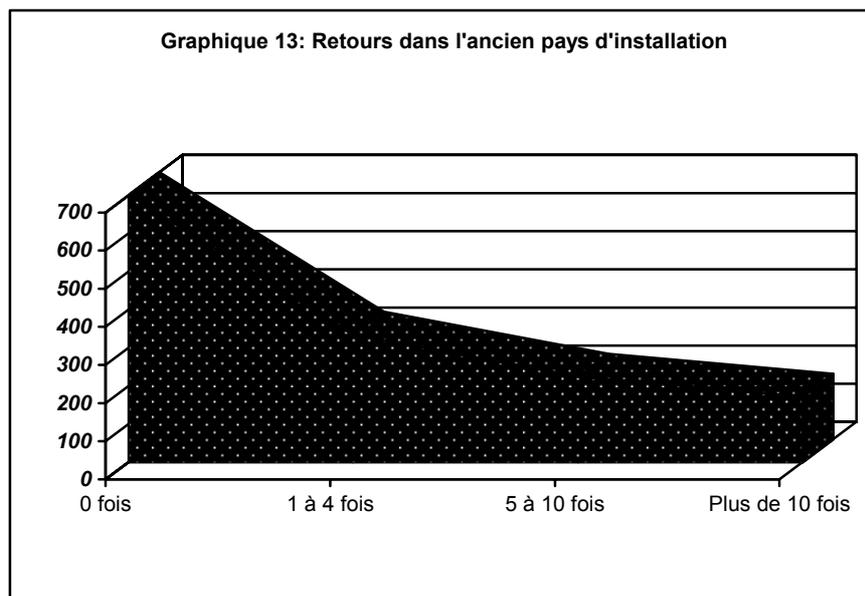
Le diagnostic de la condition des migrants en situation de retour nécessite aussi un examen des rapports de cette population avec le pays d'immigration. Il y'a ainsi lieu de se poser la question de savoir si ce retour à la société de départ implique une cessation de toute relation avec le pays d'immigration.

L'enquête du CERED permet d'apprécier ces liens par le biais des retours périodiques effectués aux anciens pays d'installation. Les données issues de cette enquête montrent la persistance des liens avec ce pays. Le retour n'implique pas toujours un arrêt des mobilités vers l'ancien pays d'installation. Ainsi, environ la moitié des migrants continue à se rendre au pays d'immigration. Parmi ces derniers, une grande partie déclare avoir effectué 5 retours ou plus (tableau 25).

Tableau 25 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon nombre de retours dans le pays d'accueil depuis l'installation au Maroc

	%
0 fois	49.0
1-4 fois	23.4
5-10 fois	15.7
Plus de 10 fois	12.0
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.



Parmi les principaux motifs de ces retours périodiques dans le pays d'immigration figurent des raisons d'ordre administratif comme le renouvellement de certains documents et les pensions de retraite. Cette dernière raison concerne 34% des derniers retours effectués (colonne 1 du tableau).

Tableau 26 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) ayant retourné au moins une fois dans le pays d'accueil selon la raison de retour par rang de retour

	Dernière fois	Avant dernière fois	Avant - avant dernière fois
Affaires	9.6	7.9	9.1
Achats personnels	0.8	0.7	0.8
Visite de la famille ou amis	19.4	17.0	17.5
Tourisme	5.4	3.4	2.8
Renouvellement de papiers	17.8	14.9	13.3
Retrait du salaire ou de la pension	33.9	42.4	42.1
Soins de la santé	11.2	12.2	13.9
Autres	2.0	1.4	0.6
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Le mobile « renouvellement des papiers » représente une proportion de 18% de ces retours. Les retours à finalité « non administrative » qui reflètent des relations sociales nouées dans le pays d'immigration, comme les visites familiales, ne représentent que environ le 2/10 de l'ensemble. Enfin, 11% des

migrants retournent dans le pays d'immigration pour des raisons médicales (tableau précédent).

En somme, la « réintégration » dans la société de départ s'appuie sur les acquis de la mobilité sociale qu'a permis le projet migratoire. Les intéressés jouissent de bonnes conditions matérielles d'existence. Ils sont généralement propriétaires de logements disposant des principaux éléments de confort (nombre de pièces, électricité, eau potable, etc.). Et du point de vue de la représentation du niveau de vie actuel par comparaison à celui de la période d'expatriation, les migrants font globalement part de perceptions positives. Cette « réintégration » du migrant dans le pays d'origine s'effectue aussi par le biais d'une participation aux activités communautaires et autres pratiques de solidarité déployées principalement envers la famille et l'institution de la mosquée.

III. La situation des familles des migrants

La situation des ménages des migrants du point de vue du projet de retour constitue un indicateur pertinent pour évaluer la condition des enquêtés et leur réinsertion dans le pays d'origine. La non adhésion du ménage du migrant au projet du retour et sa non présence à ses côtés dans le pays d'origine pourraient impliquer des conditions d'existence qui rappellent une phase du processus migratoire, à savoir la migration d'hommes seuls avec ses expériences de solitude et de marginalité sociale. On pourrait ainsi supposer qu'une adhésion des membres du ménage, particulièrement celle du conjoint, au projet de retour favoriserait un processus de réinsertion sociale dans le pays d'origine moins problématique que dans le cas contraire, i.e. le non retour du conjoint et, dans une certaine mesure, des enfants.

III.1. Le conjoint :

L'enquête réalisée révèle que plus de 7 migrants sur 10 « n'ont pas eu de conjoints à l'étranger ». Ce constat est plus prégnant chez les migrants résidants après leur retour dans le milieu rural (92% contre 66% pour l'urbain). La migration de retour semble ainsi le fait de migrants seuls n'ayant jamais constitué de famille à l'étranger. Les connaissances sociologiques et démographiques accumulées en matière d'immigration montrent que le mariage et la naissance des enfants au sein des populations migrantes est un indicateur de transformation du caractère de la mobilité. Dans l'histoire des migrations contemporaines, ces deux éléments ont toujours été synonymes de fixation des populations migrantes¹⁷. Dans le cas qui nous intéresse, on ne peut que constater le rôle facilitateur du retour de l'absence d'attaches familiales dans le pays d'immigration.

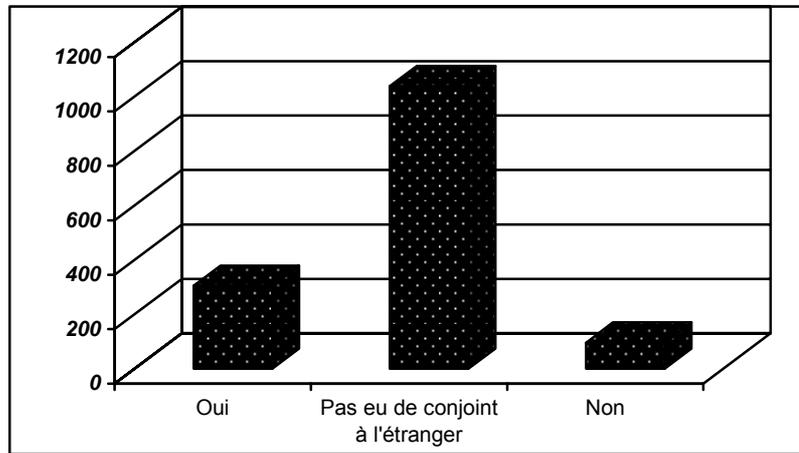
¹⁷ Pour le début du 20^{ème} siècle, cf. Mauco, G., Les étrangers en France. Etude géographique sur leur rôle dans l'activité économique, Paris, A. Colin, 1932. Cf. pour une perspective historique, Noiriel, G., Le creuset français, histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle, Paris, Seuil, 1988.

Tableau 27 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le statut de retour du conjoint par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
	%	%	%
Retour du conjoint	26,0	5,8	21,2
« Je n ai pas eu de conjoint à l'étranger »	66,0	92,2	72,2
Non retour du conjoint	8,1	2,0	6,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Retour du conjoint



Seule une proportion de 27% a eu un conjoint à l'étranger. Dans cette catégorie, c'est plutôt le retour du conjoint qui constitue la règle. Les cas de non retour ne concernent qu'une infime proportion des enquêtés (6% de l'ensemble) principalement ceux résidant dans l'urbain (tableau 26).

Dans la majorité des cas, le non retour du conjoint jouit du consentement de l'enquêté (tableau 28).

Tableau 28 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) dont le conjoint n'est pas rentré au Maroc selon leur consentement

	%
Oui	64,2%
Non	35,8%
Total	100,0%

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Les intéressés estiment que le retour du conjoint n'a occasionné aucun problème particulier. Une infime partie des enquêtés, ayant effectué un retour collectif, cite quelques problèmes parmi lesquels figurent ceux relatifs à la famille, au travail et à l'acceptation sociale (tableau 29).

Tableau 29 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) dont le conjoint est rentré au Maroc selon le problème principal rencontré par ce dernier au moment de la réinstallation au Maroc (%)

	%
Aucun problème	87,1
Mon conjoint a été mal accepté	1,7
Problèmes familiaux	3,4
Problèmes des traditions	0,3
Problèmes de travail	1,4
Autres	6,1
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Il reste à signaler, avant de clore ce développement, que seule une proportion insignifiante des conjoints des migrants exercent une activité après le retour comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 30 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) dont le conjoint est rentré au Maroc selon l'exercice d'activité par le conjoint depuis son retour au Maroc

	%
Oui	4,2%
Non	95,8%
Total	100,0%

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

III.2. Les enfants

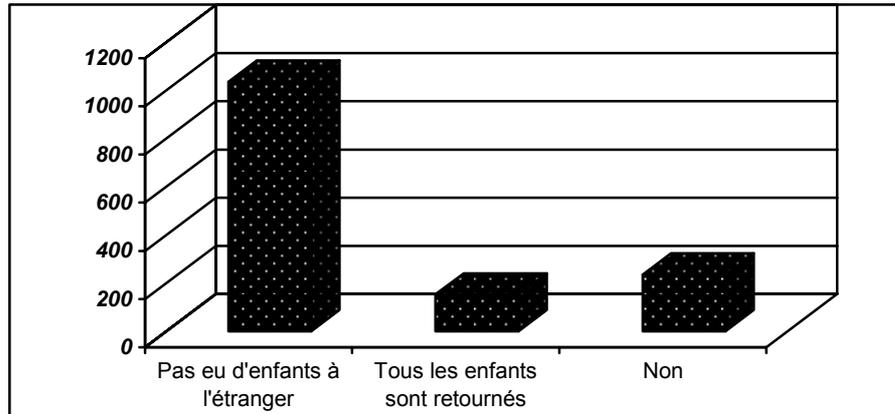
Puisque, dans leur majorité, les migrants de retour n'ont pas constitué de familles en immigration, la question du retour des enfants ne se pose que dans peu de cas, soit 27% de la population enquêtée. Plus de la moitié de cette catégorie de migrants avait au moment de l'enquête des enfants à l'étranger. Le retour des enfants ne concerne que 4 migrants sur 10 parmi cette catégorie. Et comme pour le retour des conjoints, le rural n'est pratiquement pas touché par ce phénomène. Le pourcentage de migrants n'ayant pas eu d'enfants à l'étranger est de 95% contre 65% à l'urbain (tableau suivant).

Tableau 31 : Retour des enfants du migrant

	Urbain	Rural	Ensemble
Pas d'enfants à l'étranger	65,7	95,0	72,7
Oui, tous les enfants sont revenus au Maroc	13,5	2,0	10,7
Non	20,9	2,9	16,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Retour des enfants



En général, les enquêtés attribuent le non retour des enfants à des raisons socialement acceptables comme les études, le travail et le mariage. Ces raisons sont avancées à proportions quasi-égales pour les filles et pour les garçons. Les raisons qui évoquent des situations de conflits avec les enfants ou tout simplement de non adhésion au projet de retour restent très peu citées.

Pour ce qui est des difficultés au retour, la majeure partie des migrants, soit 6 migrants sur 10, dit que les enfants n'ont pas eu de problèmes. Les enquêtés qui parlent de problèmes rencontrés par les enfants évoquent principalement la scolarisation (19,6%) et les problèmes de langue (6,5%).

Tableau 32 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) dont les enfants sont rentrés au Maroc selon le problème principal rencontré par ces derniers au moment du retour au Maroc

	%
Pas de problèmes	60,1
Mes fils ont été mal acceptés	2,4
Mes filles ont été mal acceptées	0,6
Problèmes de scolarisation	19,6
Problèmes de voisinage	1,8
Problèmes de langue	6,5
Autre	8,9
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Ainsi, les problèmes inhérents à l'adhésion ou non du ménage du migrant au projet du retour ne concernent qu'une petite partie des enquêtés. En effet, la majorité des migrants de retour n'ont jamais constitué de famille en immigration. Ce constat vient appuyer les connaissances accumulées en sociologie de la

migration sur la question des rapports entre fixation des migrants et émergence de la famille. La non présence des épouses et des enfants des migrants dans le pays d'immigration facilite leur retour.

Les conjoints des enquêtés ayant constitué des familles en immigration sont, dans la plupart des cas, revenus avec eux dans le pays d'origine. En revanche, les enfants adhèrent moins à ce retour.

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question de la « réinsertion » des migrants de retour dans le pays d'origine. Cette « réinsertion » a été appréciée par le biais de l'interrogation des causes et conditions du retour. Elle a été ensuite examinée au moyen d'indicateurs qui réfèrent aux conditions matérielles d'installation dans le pays de départ et de pratiques dénotant une participation à certaines activités communautaires. La lecture de la situation du ménage du migrant du point de vue de cette migration de retour a permis de dresser un tableau assez exhaustif de l'objet envisagé.

Ainsi, il ressort des différents développements du chapitre que la migration de retour est le fait d'individus ayant achevé leur parcours professionnel (c'est-à-dire, des retraités). La majorité disposait, à la veille du retour, d'une situation professionnelle stable. La précarité socio-économique qui d'habitude constitue un facteur d'expatriation est, dans le cas de la migration de retour, loin de jouer un rôle incitateur. En revanche, la constitution de familles en immigration continue à être un élément de fixation des migrants. La majorité des cas de retour des enquêtés concerne des individus ayant vécu seuls en immigration.

L'installation des migrants de retour s'est déroulée généralement sans difficultés, notamment en milieu rural. La mobilité socio-économique ascendante que l'expatriation a permise facilite la réinstallation des migrants au pays d'origine. En témoignent les conditions de logement des migrants et les appréciations relatives au niveau de vie actuel par comparaison à celui de la phase d'expatriation. Les acquis matériels de cette mobilité ascendante permettent aux migrants d'occuper des bonnes positions dans les sociétés d'installation et favorise leur participation à la vie communautaire.

Références bibliographiques

- CSP, Rapport national de la politique de population de 2002, CERED, Rabat, 2003 ;
- Mauco, G., Les étrangers en France. Etude géographique sur leur rôle dans l'activité économique, Paris, A. Colin, 1932 ;
- Noiriél, G., Le creuset français, histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle, Paris, Seuil, 1988.